

TEIGNE

23/05/2018

Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

LA TEIGNE DE L'OLIVIER *Prays oleae*

La larve de ce lépidoptère est responsable de la chute des olives lorsqu'elle a pénétré leur noyau. (deuxième génération)

Mais c'est uniquement lorsque les larves se nourrissent des boutons floraux et des fleurs, qu'il est possible de les atteindre avec un traitement à base de *Bacillus Thurengiensis*. Si vous avez pu observer en Mars plus de 10% de galeries sur les feuilles vous devez appliquer ce traitement dès que possible.

En effet, le stade "allongement des bouquets floraux" est atteint pour la plupart des variétés (voir schéma ci-dessous).

Un deuxième traitement 8 à 10j après peut être appliqué si le premier a été lessivé.

NB Eviter de traiter sur fleurs ouvertes

Exemple de produits utilisables : Xentari à 1,5 kg/ha ou Delfin à 50g/hl

NB : ces produits doivent être stockés dans un local à température stable et modérée.



Différenciation des corolles

La séparation du calice et de la corolle est visible.

Les pédicelles s'allongent, écartant les boutons floraux.

Marie SINGER – Référente technique arboriculture bio régional Sud & Bio
marie.singer@bio66.com – Port : 06 23 59 35 87

